

# Démarche SURE à la DIR Est

réunion du 21 mai 2007



# Secteur DIR Est

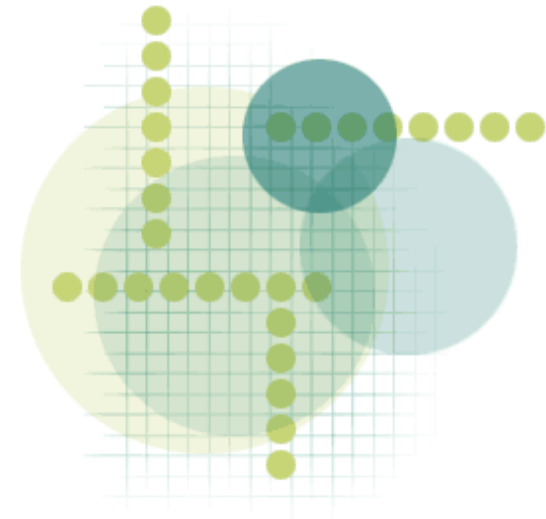
- 8 itinéraires retenus
  - ✓ 1 itinéraire pilote : travaux terminés
  - ✓ 1 diagnostic terminé, réalisé par CETE Est
  - ✓ 3 diagnostics en cours de réalisation par DDE
  - ✓ 1 diagnostic en cours de réalisation par CETE
  - ✓ Restent 2 diagnostics à réaliser



# Réalisation des nouveaux diagnostics

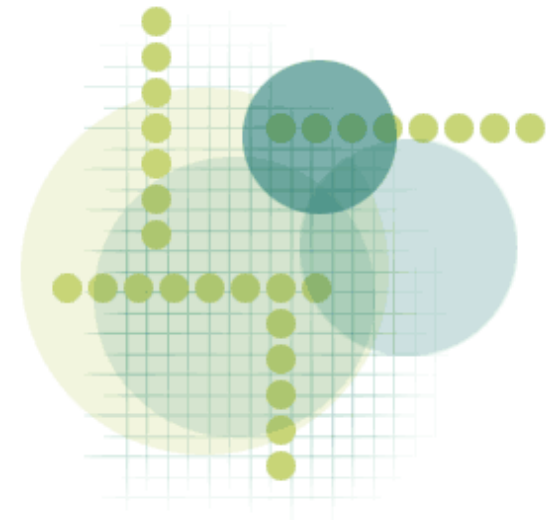
Les diagnostics peuvent être réalisés par 3 services :

- × la DIR Est
- × une DDE
- × un CETE



# Difficultés de confier à un seul service

- ◆ Organisation des DIR :
  - ↳ pour la démarche SURE : priorité à la mise en place des plans d'actions et à leurs suivis





# Difficulté de confier à un seul service (2)

- ◆ Consultation des DDE :

- ↳ impossibilité de réaliser entièrement le diagnostic (moyen insuffisant, autres priorités)

- ↳ apport de leurs données accidentologiques et historiques

- ◆ Les CETE :

- ↳ appui méthodologique

- ↳ méconnaissance du terrain



# Proposition retenue : un travail en partenariat

## Réalisation à trois intervenants

- pilote : DIR Est/Service Politiques Routières au siège, en s'appuyant sur les districts pour la connaissance du terrain et du comportement des usagers
- réalisation CETE : méthodologie, expérience en étude de sécurité
- apport des DDE : données accidentologiques, l'historique , les enjeux locaux



# Qui fait quoi

- le CETE réalise le diagnostic en liaison avec la DIR et la DDE
- la DDE apporte les données accidentologiques, l'historique des divers aménagements, aide pour la mise à disposition des PV, informe des enjeux locaux
- la DIR pilote, valide les différentes phases de l'étude, apporte sa connaissance du terrain et du comportement des usagers

